

EXERCICE PROBLEMATIQUE DU POUVOIR POLITIQUE EN AFRIQUE.
CAUSES ET PISTES DE SOLUTIONS.

Kuda Bosale Benoît-Pépé^{1*}, Ahombo Andia Lisimo Liliane², Kuda Mbuya Héritier³, Et Baruti
Limbaya Clément⁴

¹*Professeur d'Universités et Acteur politique en République Démocratique du Congo.

²Assistante à l'Université Pédagogique Nationale.

³Assistant à l'Institut Supérieur de Technique Médicale de Kisangani.

⁴Assistant à l'Université Pédagogique Nationale.

***Corresponding Author:**

PROBLEMATIC EXERCISE OF POLITICAL POWER IN AFRICA. CAUSES AND POSSIBLE SOLUTIONS. By: KUDA BOSALE Benoît-Pépé (University Professor and Political Actor in the Democratic Republic of Congo), AHOMBO ANDIA LISIMO Liliane (Assistant at the National Pedagogical University), KUDA MBUYA Héritier (Assistant at the Higher Institute of Medical Technique of Kisangani), and BARUTI LIMBAYE Clément (Assistant at the National Pedagogical University).

Abstract:

Exceptions are certainly not lacking. But, for the most part, the exercise of political power in many African states is problematic. This explains the weak development of the continent despite its numerous natural resources. This paper proposes to dismantle this reality before formulating possible solutions. In fact, the diametrically opposed copy of idyllic Africa and the Machiavellian West is presented as the fundamental cause of the problematic exercise of political power in Africa. In the end, we believe that questioning is necessary to get out of the bottleneck. The inspiration was to come from idyllic Africa only to form "aristopolises"; that is to say, cities composed of virtuous people. Because, without virtue, all is lost in advance. Clearly, priority must be given to education so that the African leaders of tomorrow internalize the humanist code of conduct through altruism and community spirit.

Résumé :

Les exceptions ne manquent certes pas. Mais, en majeure partie, l'exercice du pouvoir politique dans beaucoup d'Etats africains est problématique. C'est ce qui explique un faible développement du continent en dépit de ses nombreuses ressources naturelles. Ce papier se propose de démontrer cette réalité avant de formuler les pistes de solution. En fait, la copie diamétralement opposée de l'Afrique idyllique et de l'occident machiavélique est présentée comme étant la cause fondamentale de l'exercice problématique du pouvoir politique en Afrique. L'on estime finalement que la remise en question s'impose pour sortir du goulot d'étranglement. L'inspiration devait provenir de l'Afrique idyllique uniquement pour former des « aristopolis » ; c'est-à-dire des cités composées des hommes vertueux. Car, sans la vertu, tout est perdu d'avance. En clair, la priorité doit être accordée à l'éducation afin que les leaders africains de demain intériorisent le code de conduite humaniste par l'altruisme et l'esprit communautaire.

INTRODUCTION

Un essai de recherche sur l'exercice du pouvoir politique au sein des Etats kaleidoscopiques d'Afrique s'impose face à ce qui s'observe depuis les indépendances des années 1960. Dans chaque Etat, le développement est soit nul, soit trop faible¹, au profit de seuls dirigeants politiques et leurs collaborateurs², au très grand détriment du peuple qui croupit toujours dans la misère. La majorité de ses dirigeants se fourvoient pratiquement dans la recherche de l'hégémonie des uns sur les autres, en s'alliant aux barons de la bourgeoisie occidentale ou communiste, en s'abottant, de ce fait, l'intérêt général, au profit de leurs intérêts égoïstes et mesquins.

Depuis qu'ils se sont fait des serviteurs attirés de la ' *guerre froide* ' Est-Ouest, les dirigeants africains copient servilement l'exercice du pouvoir importé de l'occident de telle sorte qu'ils ne s'en sortent pas bien pour un réel développement de l'Afrique et surtout du bien-être social.

Depuis belle lurette, presque tous les Etats Africains ont connu et connaissent des sérieux problèmes qui enfreignent la démocratie, la concorde et le développement du continent.

Dans ce triste registre, l'Angola, par exemple, avait horriblement souffert de la guerre entre l'UNITA d'obédience communiste et le MPLA supporté par l'occident. Le tout se jouait au profit des dirigeants belligérants et au grand détriment des Angolais eux-mêmes. En fait, avec la victoire de l'Ouest, la guerre s'est transformée en une « *guerre des ressources* »³. La recherche de l'imposition de l'hégémonie religieuse et raciale avait conduit à la scission de la République du Soudan en deux⁴ : la République du Nord Soudan peuplée des musulmans de race blanche et la République Sud Soudan de peuplement noir animiste.

Une autre imposition de l'hégémonie raciale avait, pendant longtemps en Afrique du Sud, provoqué une longue et sanglante guerre entre les Africains - d'origine anglo-saxon implantés au début du XIX^e siècle dans le cadre de recherche des colonies de peuplement- et les autochtones, les Zoulou de la race noire.

Au nom, on ne sait de quelle démocratie, un groupe de Peuls du Sahara se moquent des frontières étatiques et des lois des Etats en les franchissant et en s'y implantant anarchiquement à leur guise dans les endroits de leurs choix. Au nom d'ALLAH (Dieu), ils s'y adonnent à des activités telles que l'élevage des bétailles en s'imposant sur les autochtones. Ils traversent comme ils veulent les pays, notamment le Tchad, le Cameroun, la République Centre Africaine, la République Démocratique du Congo, le Soudan. La communauté internationale s'en mêle et les soutient sous le prétexte qu'ils seraient des réfugiés climatiques. Faut-t-il admettre que les réfugiés soient des hors la loi qui bafouent le principe de souveraineté permanente des nations et des peuples sur leurs ressources naturelles telle que reconnue par la Résolution 1803 (XVII) du 14 Décembre 1962 de l'Assemblée Générale des Nations Unies ? Cette question vaut son pesant d'or. Surtout lorsque l'on sait que par les manœuvres de ces réfugiés dits climatiques, il y a risque d'entrée des Djihadistes (Musulmans radicaux). Les leaders ou dirigeants politiques des pays concernés par ces invasions semblent pratiquement impuissant de résoudre ce problème⁵.

Dans certains pays où les populations sont dans la misère la plus crasse, les dirigeants politiques et administratifs s'adonnent à des fraudes (fiscales, douanière, minière, forestière,...). Des détournements des deniers publics sont fréquents et sans sanctions négatives appropriées, du fait de la politisation des secteurs judiciaire et administratif à l'avantage des barons de régimes en place.

En plus l'aliénation à l'occident conduit au strict respect du diktat de celui-ci. En Afrique, le pouvoir politique s'embles être celui de " princes dirigeants " et leurs collaborateurs ; il est exercé par eux et l'extérieur. Quant au peuple, il n'a qu'à endurer les souffrances. A ce sujet, la grande question est la suivante : que faire pour changer la donne à fin que le pouvoir soit réellement celui du peuple, par le peuple et pour le peuple. Pour trouver des éléments de réponse à cette question, l'on estime important d'analyser le sens du pouvoir politique afin de cerner, d'une part, la catégorie à laquelle les leaders

¹ Lire à cet effet, YACINE TOURE, B., *Afrique : l'épreuve de l'indépendance*, Nouvelle édition en ligne, Genève : Graduate Institute publications, 1983 (généré le 19 août 2023), disponible sur le <http://books.openedition.org/iheid/4333>, consulté le 19 août 2023, à 13h 06'.

² Lire à cet effet, ADABRA, K., « La francophonie sous le regard critique du « Franco-africain » : Mongo Beti mis en exergue », in *Revue de l'Université de Moncton*, Vol.49, N°2, 2018, pp.37-69.

³ CHRISTOPHER, R., « Diamants, pétrole et médias américains. Filtrer la logique du pillage dans la guerre civile en Angola », in *ASPJ Afrique et Francophonie*, troisième trimestre, 2014, p.2.

⁴ Lire à cet effet, GIRAUDEAU, G., « La naissance du soudan du sud : la paix impossible ? », in *annuaire Français de Droit International*, N°58, 2012, pp.61-82.

⁵ BELA EGWASA, C., « La présence des Mbororo et de la LRA sur la sécurité dans la Province du Bas-Uélé en RD Congo », in *International Journal of Innovation and Applied Studies*, Rabat Vol. 29, Iss. 3, (Jun 2020), pp. 337-345.

africains ont généralement eu recours, et d'autres parts, de dégager les causes de l'exercice problématique du pouvoir politique en Afrique.

I. SENS DU POUVOIR POLITIQUE A.

Concepts du pouvoir

Il existe plusieurs acceptions du pouvoir politique. Selon la première conception, le pouvoir politique est celui qui s'exerce dans la société globale par opposition aux pouvoirs qui s'exercent dans les groupes particuliers.

La notion de pouvoir est omniprésente dans le discours politique et dans l'analyse politique. Cependant comme beaucoup des concepts qui constituent le discours politique, le « pouvoir » est défini et utilisé de façons différentes par différents analystes. En fait, certains commentateurs contemporains ont laissé entendre que le pouvoir est un concept essentiellement contesté dont le sens et les critères d'application sont à tout jamais en conflit⁶.

Cependant, malgré leurs désaccords sur la façon de définir ce concept, la plupart des analystes sont d'accord pour dire que le « pouvoir » met au moins en jeu un agent qui affecte les attitudes et/ou les actions d'autrui⁷.

Dans cette optique, les chefs des tribus, les gouvernants des États modernes seraient titulaires du pouvoir politique ; et, contrairement, les dirigeants des clans, des associations, des administrations privées, ne seraient pas détenteur du pouvoir politique.

Une autre conception est celle qui définit le pouvoir politique comme un pouvoir souverain, c'est-à-dire un pouvoir qui n'est pas limité par un pouvoir supérieur. La seule limitation peut provenir des accords et compromis passés avec d'autres pouvoirs politiques pour délimiter leurs compétences respectives. Vu sous l'angle de cette deuxième définition du pouvoir, seules les autorités de l'État ou de la société globale exercent un pouvoir politique.

Au contraire de ces deux conceptions, certains autres auteurs notamment Max WEBER, Talcott PARSONS, définissent le pouvoir politique en termes d'interaction entre individus ou groupes d'individus⁸. En effet, Max WEBER définit le pouvoir politique comme « toute chance de faire exécuter sa propre volonté même contre résistance, peu importe sur quoi repose cette chance⁹ ». Il relève ainsi le caractère contraignant du pouvoir politique. Talcott PARSONS est plus explicite à ce sujet : le pouvoir politique est la mise en œuvre d'une capacité généralisée consistant à obtenir, des membres de la collectivité, l'accomplissement d'obligations légitimées au nom des fins collectives. Il permet éventuellement de contraindre le récalcitrant par l'application des sanctions négatives. Talcott PARSONS fait clairement voir ici qu'en dehors du récalcitrant, il existe un consensus pour l'accomplissement des obligations pour des fins collectives.

En résumé, le pouvoir politique est tantôt perçu dans une perspective conflictuelle –comme chez Max WEBER, tantôt perçu dans une perspective consensuelle comme chez Talcott PARSONS, tantôt encore dans une perspective à la fois conflictuelle et consensuelle comme chez Jean William LAPIERRE.

Ce dernier définit le pouvoir politique comme « la combinaison, variable d'autorité légitime (recours au consensus) et de puissance publique (recours à la coercition) qui rend certaines personnes ou certains groupes capables de décider pour (et au nom de) la société globale tout entière et de commander celle-ci afin de faire exécuter les décisions prises¹⁰ ».

Par ailleurs, notons que le pouvoir individualisé est caractéristique des sociétés féodales. Le pouvoir du Léviathan conçu par HOBBS, un pouvoir autoritaire et dictatorial, un pouvoir généralement machiavélique entre dans le cadre de ce pouvoir individualisé. Cela se justifie par le fait que les individus du monde de HOBBS vivent dans un monde de pénurie et chaque agent essaie de réaliser ce qu'il considère bien pour lui, bien qui se confond avec la satisfaction de ses désirs. C'est pourquoi, pour HOBBS, l'humanité est généralement encline à rechercher le pouvoir¹¹.

Le pouvoir institutionnalisé repose sur les institutions politiques et démocratiques. Le monde dans lequel nous vivons présente deux facettes. Le pouvoir surnaturel qui a trois sièges (divin, magique et mythique) comprend trois subdivisions : le pouvoir divin est un pouvoir intemporel, un pouvoir qui est de Dieu, qui provient de Dieu ; le pouvoir magique ou diabolique relève de Satan, de ses agents ou des sociétés secrètes ; le pouvoir mythique est un pouvoir basé sur des croyances et des normes héritées des ancêtres.

⁶ MILLER, D. & all., *Dictionnaire de la pensée politique : Hommes et idées*, Paris, Hatier Mars, 1989, p.617.

⁷ MILLER, D. & all., *Op. Cit.*

⁸ Voir plus loin les définitions de Max WEBER, Talcott PARSONS et Jean William LAPIERRE.

⁹ WEBER, M., *Economie et société*, Ed. Plon, Paris, 1922, p.5.

¹⁰ LAPIERRE, J. W., *Le pouvoir politique*, PUF, Paris, 1969, p.35.

¹¹ MILLER, D. & all., *Op. Cit.*, p.618.

Le pouvoir un est fait social. Il s'exerce au sein de toute communauté, tout groupe, toutes les organisations humaines. A ce sujet de groupes, il existe : des groupes d'adhésion (amicale d'anciens élèves d'une école, syndicat, équipe sportive, organisation professionnelle, syndicat, ...) ; des groupes par situation (famille, clan, tribu, ethnie, Etat ...).

Chacun des membres d'un groupe joue un rôle. Le rôle représente ici l'ensemble des tâches que toute personne est appelée à remplir du fait qu'elle occupe une position au sein des groupes dont elle fait partie. Le rôle correspondant au statut ; c'est-à-dire, à une place qu'une personne occupe dans la structure sociale telle que la société l'estime et l'évalue.

A chaque rôle correspond des comportements, des manières de faire qui répondent à certaines attentes chez les autres membres du groupe auquel on appartient. Et le groupe exige de chaque ensemble des actes, des comportements, des conduites conformes à son statut. Sous réserve de subir des sanctions, chaque membre du groupe est tenu de se plier aux exigences de son statut. A ce propos, le jugement du groupe tient compte de divers niveaux de conduites : conduite requise, conduite permise, conduite défendue.

Notons que la conduite requise est celle sous laquelle, un rôle ne peut pas être rempli ; une conduite est permise lorsqu'elle est facultative, c'est-à-dire que le groupe ne formule pas des règles rigoureuses à son propos. Une conduite défendue est celle pour laquelle le groupe use de sanctions négatives.

La non-conformité de conduites aux modèles de conduites aux rôles établis dans un groupe entraîne diverses sanctions : sanctions physiques (coups, prison), sanctions économiques (amende), sanction surnaturelles (malheur, mauvais sort jeté par les dieux ou les esprits), sanctions sociales (rire, réprobation, malédiction, expulsion du groupe). Tel est le pouvoir que le groupe exerce sur ses membres.

B. Formes du pouvoir politique

Le pouvoir est une notion générique qui n'a pas seulement pour objet le politique au sens étroit. Comme phénomène courant, le pouvoir se rencontre dans la famille, les Eglises, les entreprises, les bandes organisées, les mafias, les écoles littéraires, artistiques, les communautés scientifiques¹¹. Arnauld LECLERC poursuit cette liste en mentionnant que "le pouvoir des institutions de sens " que sont la religion ou encore les intellectuels, " *le pouvoir des institutions culturelles* " que sont les élites technocratiques ou encore les médias souvent appelés le " *4^e pouvoir* ", " *le pouvoir économique* ", toutes ces institutions sont susceptibles d'influencer la société dans son ensemble, et à ce titre, peuvent participer au pouvoir politique. Malgré tout, l'habitude est aujourd'hui de croire à ramener le pouvoir politique au fonctionnement du " *milieu décisionnel central* " incluant la classe politique, l'élite administrative et bureaucratique, les partenaires sociaux comme les dirigeants d'entreprise et grands managers, les leaders syndicaux.

Cette appréhension commode est évidemment réductrice. Tout dépend de la nature de la relation en jeu. Le pouvoir politique reste un phénomène infiniment plus complexe que l'on doit cerner à partir de ses formes, de ses composantes (dont la légitimité) puis de ses modalités d'exercice¹².

Le pouvoir politique est un pouvoir temporel qui peut être soit diffus ou immédiat, soit institutionnalisé.

Le pouvoir diffus ou immédiat est une caractéristique du pouvoir existant dans les communautés anthropologiques de base où, seul le respect des traditions considérées comme sacrées impose l'observance des normes établies. Dans les sociétés à pouvoir diffus, les rôles politiques ne sont pas spécialisés : ils sont mêlés à divers autres rôles sociaux et pour ainsi dire, dilués¹³. Il n'y avait pas de gouvernant chez les Lobi de la Haute-volta (Burkina Faso), mais certaines décisions souveraines étaient prises par de prêtre de la Terre, d'autres par les chefs de marchés, d'autres encore par les magiciens des différentes confréries ou par les prêtres des funérailles.

Dès qu'une personne ou un petit groupe se trouve quelque peu spécialisé dans un rôle de direction des actions collectives ou de régulation sociale qui dépasse les limites d'un lignage, on est en présence d'une chefferie restreinte. Les quatre groupes locaux et les huit groupes de parenté de l'atol d'ifalik (Micronésie), observés par SPIRO et BURRROWS en 1947-1948, formaient une société globale qui obéissait à un collège de cinq hiérarchisés quant au prestige, mais non quant au pouvoir : ils prenaient des décisions unanimes pour les grandes entreprises collectives, pour le blâme ou la punition des méfaits et la conciliation des lignages en litige. Mais ces chefs ne disposaient d'aucune " *administration* ", d'aucune " *force*

¹¹ ARNAULD, L., *Introduction à la Science politique, qu'est-ce que le pouvoir politique*, Université Numérique Juridique, p.9.

¹² Ibidem.

¹³ LAPIERRE, J-W., *Politique-Le pouvoir politique*, Encyclopaedia Universalis [en ligne], consulté le 14.08.2023 ¹⁵ Idem, p.7.

publique''. Seule leur autorité traditionnelle soutenue par le consensus de l'opinion publique leur permettait de se faire obéir¹⁵.

Dans les sociétés indiennes d'Amérique, selon CLASTRES, le chef n'est jamais assuré que ses ''ordres'' seront exécutés : cette fragilité permanente d'un pouvoir sans cesse contesté donne sa tonalité à l'exercice de la fonction ; le pouvoir du chef dépend du bon vouloir du groupe.

Si l'on observe une sorte de division du travail entre les gouvernants et si ceux-ci sont assistés d'agents subalternes et spécialisés, on peut parler d'une chefferie développée, tantôt monarchique (par exemple chez les Azande d'Afrique Centrale) tantôt oligarchique (comme chez les Cheyennes de la Prairie nord-américaine). On peut réserver le nom d'Etat à une organisation complexe¹⁴.

C. Les stratégies d'exercice du pouvoir

Depuis MACHIAVEL la politique est orientée essentiellement vers l'élaboration de stratégies de conquête et de conservation du pouvoir. En démocratie, le pouvoir est idéalement conquis et exercé en vue d'appliquer un programme politique, mais on sait là aussi qu'il n'en est pas toujours ainsi. Dans les régimes néo patrimoniaux africains, l'activité politique est peut-être plus qu'ailleurs, accaparée par le souci de demeurer au pouvoir en raison de l'ampleur du déficit de légitimité. Les leaders doivent donc penser constamment à élaborer des stratégies pour conserver le pouvoir¹⁵.

C'est ce pouvoir temporel qui nous intéresse ici. Il est question pour nous de préciser les catégories de pouvoir que le politique préfère ou privilégie en Afrique, en général, et en République Démocratique du Congo, en particulier. Car, c'est la référence du politique qui détermine la politique suivie ou à suivre. Il est aussi question de connaître les raisons pour lesquelles le pouvoir politique africain s'avère souvent incapable de satisfaire les attentes des populations africaines et de proposer des pistes de solutions efficaces en dépit du multipartisme et des élections d'importation, qui, du reste *sont « sources de tensions et de violence¹⁶»*.

Dans le contexte de notre analyse, le pouvoir est un nom et, de manière générale, il signifie faculté, capacité d'agir ou de ne pas agir. Cette faculté ou cette capacité est, au fait, une force qui détermine l'action. Ainsi, le pouvoir est également synonyme de force.

Les puissances du monde, les puissances d'argent, les puissances impérialistes... sont, au fond, détentrices des pouvoirs informels très forts, des forces de fait par opposition aux pouvoirs publics ou forces légales. Ce sont des pouvoirs qui, hier et aujourd'hui, régissent pratiquement le monde entier. Ils peuvent imposer la dictature comme celle que le Congo a vécue de 1965 à 1990 ou un multipartisme trouble comme celui décrété par l'Occident à la fin de la Guerre Froide Est-Ouest vers fin 1989.

Le droit de commander, de prendre des décisions, de se faire obéir est aussi un pouvoir. Ce droit est celui reconnu à l'autorité : autorité en tant que dépositaire du pouvoir défini et déterminé par la loi, du pouvoir légitime. Le mot pouvoir désigne aussi la personne, l'organisme ou les institutions qui exercent cette autorité.

A ce point, notons que l'Occident détient un véritable pouvoir sur la République Démocratique du Congo : il lui a imposé les guerres, l'Accord Global et Inclusif avec sa formule de ''1+4''¹⁹, les élections à la date de son choix, le système électoral. C'est un véritable diktat. Et celui-ci conduit à l'aliénation.

L'hégémonie internationale a suscité chez l'Africain, en général, et chez le congolais, en particulier, ce que Godfrey NZAMUJO appelle ''l'endocolonisation'', il s'installe en lui une mentalité d'extraversion, c'est-à-dire qu'il ne peut vivre sans l'extérieur.

¹⁴ LAPIERRE, J-W., Op. Cit., p.7.

¹⁵ GAZBO, M., *Introduction à la politique africaine*, Nouvelle édition [en ligne] Montréal : Presse de l'Université de Montréal, 2010 (généré le 15 août 2023), Disponible sur internet : <<http://books : openedition. Orgpum 6371< ISBN 9782821898097>.

¹⁶ KUDA POMBWA B., *Ethnopolitique et élections multipartistes en République Démocratique du Congo, de 1957 à 2007. Contribution à la Géopolitique Congolaise*, Thèse de doctorat inédite, SPA, FSSAP, UNIKIS, 2007, p.299. ¹⁹ Un Président de la République, avec quatre Vice-président de la République : formule proposée par la Communauté internationale pour mettre fin à la guerre en République Démocratique du Congo.

C'est une mentalité de fuite et de perte de confiance en soi. S'estimant victime de la colonisation et du néocolonialisme sur lesquels il rejette toute responsabilité, il se complait dans une attitude de reniement de l'autre, son compatriote, sans qu'il y ait réellement une référence à l'extérieur¹⁷.

Le pouvoir politique et plus spécialement le pouvoir institutionnalisé est sensé remplir trois fonctions essentielles : Assurer la sécurité extérieure du groupe ; Promouvoir la concorde et la prospérité du groupe ; Assurer une identité des sentiments, qui se concrétise par un sens élevé du nationalisme ou du patriotisme.

Venons maintenant au mot "politique". Partant de son étymologie grecque, nous savons que la politique est tout ce qui concerne la cité, tout ce qui a trait à l'organisation de la vie dans la société globale. C'est « *un groupe de domination dont les ordres sont exécutés sur un territoire donné par une organisation administrative qui dispose de la menace et du recours à la violence*¹⁸ ». Elle concerne toute activité qui consiste en l'organisation de la société par un groupe dominant qui impose un ordre social sur un espace ou secteur donné et qui dispose, pour faire exécuter ses décisions, non seulement de la force contraignante à laquelle elle ne recourt, du reste, qu'en dernière instance en cas de résistance avérée, mais aussi et surtout des outils de persuasion idéologique¹⁹. Cette définition présente l'avantage d'insérer le travail idéologique de légitimation des valeurs imposées et qui est plus déterminant que le seul usage, parfois marginal de la force brutale.

En nous référant à tout ce que nous venons de développer, le pouvoir politique peut être expliqué comme étant la faculté ou la capacité d'agir dans la vie de la cité, dans la vie de la société globale par opposition au pouvoir qui s'exerce dans les groupes particuliers.

Par rapport aux pouvoirs sectoriels, le pouvoir politique est un pouvoir souverain, un pouvoir qui n'est pas limité par un pouvoir supérieur sauf cas d'accords et de compromis signés avec d'autres pouvoirs politiques. Mais pour l'Afrique, il s'agit, dans la plupart des cas, des compromissions que des compromis : des contrats léonins par exemples.

Selon Max WEBER, le pouvoir politique est « *toute chance de faire exécuter sa propre volonté même contre la résistance, peu importe sur quoi repose cette chance*²⁰ ». Max WEBER a ainsi le mérite de relever le caractère contraignant du pouvoir politique.

Talcott PARSONS est plus explicite à ce sujet : « *le pouvoir politique est la mise en œuvre d'une capacité généralisée consistant à obtenir des membres de la collectivité l'accomplissement d'obligations légitimées au nom des fins collectives et permettant éventuellement de contraindre le récalcitrant par l'application des sanctions négatives*²¹ ».

Pour la petite histoire, durant la période postcoloniale (1960-1990), il s'est développé en Afrique six types de régimes politiques²⁵ : les régimes pluralistes, les régimes de parti unique, les régimes afro-marxistes, les régimes populistes, les sultanismes, les régimes d'Apartheid.

Les régimes pluralistes : seuls cinq pays africains ont réussi à sauvegarder des institutions et des pratiques pluralistes durant cette période. Il s'agit du Sénégal, de l'île Maurice, de la Gambie, du Botswana et du Zimbabwe. Cependant le degré du pluralisme n'est pas forcément la démocratie.

Les régimes de parti unique : issus pour la majorité des coups d'Etat militaire. CHAZON et ses collègues ont distingué deux sous types de régimes de parti unique : régimes administratifs hégémoniques qui étaient souvent le fait de chefs historiques comme Amadou AHIJO au Cameroun ou de militaires reconvertis ; et les régimes de partis mobilisateurs proches des régimes populistes ou des afro-marxistes qui sont le fait des pères fondateurs ayant de grandes tendances socialistes comme Julius NYERERE en Tanzanie, Sekou TOURE en Guinée.

Les régimes afro-marxistes : le marxisme léninisme a souvent été en Afrique une simple façade destinée à justifier l'embrigadement découlant de la volonté totalisante de tout régime qui s'en réclamait et à attirer les faveurs du bloc soviétique pendant la guerre froide. Les afro-marxistes ont émergé à l'époque des théories indépendantistes dans les années 1970. Exemple l'Ethiopie sous MENGUISTU et la Mozambique.

¹⁷ YAWIDI MAYINZAMBI, J-P., *Procès de la Société Congolaise*, 4^{ème} Édition, Mabiki, Kinshasa-Wavre-Bruxelles, 2017, p. 117.

¹⁸ BONGELI, E., *Sociologie Politique : perspectives africaines*, Harmattan, Paris, 2020, p.45.

¹⁹ BONGELI, E., *Op. Cit.*, p.45.

²⁰ WEBER, M., *Op. Cit.*, p.315.

²¹ PARSONS, P., « Le concept de pouvoir », *In Sociologie politique*, Tome 1, 1968, pp.60-83. ²⁵ GAZBO, M., *Op. Cit.*, p.18. ²⁶ Idem, p.19.

Les régimes populistes : les discours des pouvoirs mettaient l'accent sur "le peuple" et le développement à la base qui prétendaient construire une "démocratie" et le "bonheur pour le peuple". Le populisme se caractérise aussi par un nationalisme et la présence d'un leader central. Il est proche au marxisme sur le plan idéologique²⁶. Ces régimes mettent l'accent sur le peuple auquel ils disent vouloir remettre le pouvoir. C'est l'exemple du Ghana, de l'Ouganda et tout récemment, de la République Démocratique du Congo.

Les sultanismes : un type de régime de domination patrimonial qui apparaît à « l'apogée du pouvoir du seigneur » lequel dispose à titre personnel de la direction administrative et militaire de l'Etat. Un type particulier de régime caractérisé par sa dimension sanglante, l'arbitraire du Chef et en conséquence, une absence d'institutionnalisation du pouvoir²². C'est l'exemple de l'Ouganda d'Idi AMIN DADA (1971-1979), du Guinée Equatoriale de Marcias NGUEMA (1968-1979) et de la République Centrafricaine de Jean-Bedel BOKASSA (1965-1979).

Les régimes d'Apartheid : basés sur la ségrégation raciale (développement séparé des races). Ces régimes se sont développés en République Sud-Africaine, Namibie et Zimbabwe.

Bien que chacun de ces régimes eût ses spécificités, leurs caractéristiques communes restent le déficit de légitimité, une tendance à l'autoritarisme, la domination effective ou potentielle des militaires.

Le problème de la légitimité a été une donnée constante dans les régimes politiques africains et le demeure encore en dépit des efforts de démocratisation. En effet, tel que le montre LAGROYE, la légitimité est une question qui ne peut pas être réduite à la légalité ou à la « légitimité formelle » des dirigeants et de leurs actes. Elle suppose, entre autres, l'acceptation des élites et de la population²³ des effets de la gouvernance mise en place par un régime²⁴.

Guglielmo FERRERO soutient la même idée en montrant que la légitimité renvoie à la question du droit de commander et du devoir d'obéissance que rien ne peut justifier sauf le consentement³⁰.

En fait, avec Guglielmo FERRERO nous disons que la légitimité se reconnaît quand le pouvoir est établi et exercé d'après les règles établies depuis longtemps, connues et acceptées de tous, interprétées et appliquées sans frottements ou hésitations, avec un accord unanime, selon la lettre et l'esprit des lois, renforcées par les traditions .

Ajoutons avec BUFFELAN que la légitimité du pouvoir politique se fonde sur l'assentiment général qui justifie le droit de commander appartenant aux gouvernants et le devoir d'obéir incombant aux citoyens.

Il y a également question d'efficacité. En effet, l'efficacité entendue dans le sens de capacité d'un détenteur du pouvoir à satisfaire les attentes de la population peut lui conférer la légitimité²⁵. Il en est de même de l'intérêt.

En fait, les gouvernés peuvent obéir aux détenteurs du pouvoir politique à cause des avantages de divers ordres²⁶ (avantages matériels, politiques, etc....) que ces derniers peuvent leur offrir.

Des groupes peuvent aussi reconnaître les détenteurs du pouvoir et leur obéir tout simplement parce que leur politique s'inspire d'une idéologie qu'ils partagent. Ethnicité entre aussi en ligne de compte surtout dans les Etats d'Afrique et d'Asie. Dans ces Etats, en effet, les gouvernés reconnaissent et obéissent parfois aux détenteurs du pouvoir politique tout simplement parce que ceux-ci sont de leur groupe ethnique ou de leur région.

D. Approches du pouvoir

Dans toute société humaine organisée même de façon traditionnelle (ancienne), se rencontre le phénomène du pouvoir politique. Mais tout pouvoir n'est pas nécessairement un pouvoir politique (le pouvoir de cultiver la terre, le pouvoir d'étudier, le pouvoir ou la force de transporter des lourds fardeaux, etc.).

²² GAZBO, M., *Op. Cit.*, p.19.

²³ GAZBO, M., *Op. Cit.*, p. 27.

²⁴ KUDA BOSALE, B-P., ABASIKO AKENGELAKA, J-J., « Promotion du "droit créance" des communautés locales : réflexion sur la légitimité de la législation forestière en RDC », in *EPH - International Journal of Humanities and Social Science*, Volume-8 | Issue-1 | May, 2022, p.3. ³⁰ GAZBO, M., *Op. Cit.*, p.19.

²⁵ KUDA BOSALE, B-P., *Cadre juridique forestier à l'épreuve de la promotion des droits économiques et sociaux des Communautés locales en République Démocratique du Congo. Contribution à l'étude de l'efficacité du droit*, Thèse de doctorat, inédit, Faculté de Droit, UNIKIS, 2020-2021, p.38.

²⁶ *Idem*, p.218.

Trois approches du pouvoir permettent cependant de cerner la spécificité du pouvoir politique par rapport aux autres formes de pouvoir. Il s'agit des approches substantialiste, interactionniste et institutionnelle.

1. Approche substantialiste du pouvoir²⁷

Dans ce cas, le pouvoir est une sorte de substance, d'essence ou mieux de capital au sens économique du terme. A ce titre, il est considéré comme une chose, une sorte de capital détenu par une personne (monarque, président, évêque, chef de famille) ou par une classe sociale comme la bourgeoise, l'aristocratie, etc.

Ainsi conçu, le pouvoir permet de se procurer des biens matériels ou autres. Il est aussi susceptible d'accumulation ou de dilapidation. Son détenteur ou propriétaire peut l'accroître, en tirer profit ou bénéfice. Il peut, aussi que le propriétaire ou détenteur du pouvoir, le dissiper, le gaspiller, tomber en faillite et le perdre.

2. Approche interactionniste du pouvoir

L'interaction fait du pouvoir une relation de mobilisation des ressources par son détenteur pour obtenir d'une tierce personne l'adoption d'un comportement auquel elle ne serait pas résolue en dehors de cette relation.

Ainsi, pour les comportementalistes, en particulier ceux de la tendance "pluraliste", l'exercice d'un pouvoir est une relation dans laquelle un acteur "A" tente, de façon visible et observable, d'inciter l'acteur "B" à faire ce qu'il veut. Si la "tentative de pouvoir" de "A" réussit, alors on dit que "A" a du pouvoir sur "B" en ce qui concerne le "conflit" particulier sur lequel ils étaient ouvertement en désaccord jusqu'à une date récente. Cette approche de "pouvoir" prédominait en science politique, en particulier aux Etats-Unis²⁸.

C'est cette relation de pouvoir qu'on appelle interaction, une relation d'échange inégale. L'importance de cet échange inégal reflète l'intensité du pouvoir exercé à travers une relation sociale, une relation réciproque déséquilibrée (son détenteur exerce une influence plus forte sur l'autre sujet de relation).

C'est ainsi que dans sa vision classique, Robert DAHL²⁹ définit le pouvoir comme la capacité d'une personne "A" d'obtenir qu'une autre personne "B" fasse quelque chose qu'elle n'aurait pas fait sans son intervention.

A ce sujet, Pierre BOURDIER³⁶ appréhende les différents champs sociaux où s'exercent les relations de pouvoir comme des espaces spécifiques où s'organisent des rapports de domination. Chaque champ social est marqué par une distribution inégale des ressources, des rapports de force entre dominants et dominés.

C'est un champ de lutte où les agents sociaux s'affrontent les uns pour se maintenir, et les autres, pour transformer ce rapport de force. Ces relations entre dominants et dominés s'organisent dans un champ (un domaine) ayant un certain nombre de règles et de croyances.

Max WEBER, Talcotl PARSON, Jean William LAPIERRE et Julien FREUDE, ont tous défini le concept de pouvoir politique suivant l'approche interactionniste.

3. Approche Institutionnaliste

Le pouvoir se définit ici en considérant les types de collectivités ou de groupes dans lesquels il s'exerce. C'est le pouvoir qui s'exerce au sein de la société globale (l'Etat) par opposition aux pouvoirs qui s'exercent dans les collectivités et groupes particuliers (famille, clan, tribus, association, administration et entreprise).

C'est un pouvoir qui décide en dernier ressort. Sa seule limitation provient des accords et compromis conclus avec d'autres pouvoirs politiques (autres Etats) pour régler les éventuels différends et délimiter leurs compétences respectives. C'est le cas du pouvoir exercé par les autorités des royaumes, empires, chefferies traditionnelles et par les autorités des Etats modernes.

Pour clore, l'approche institutionnaliste est caractérisée par un certain ordre interne et externe ; le pouvoir politique contribue maintenir ou faire évaluer cet ordre.

²⁷ DOMINGO B., « Pouvoir », dans : Nicolas KADA éd., *Dictionnaire d'administration publique*. FONTAINE, Presses universitaires de Grenoble, « Droit et action publique », 2014, p.386-387. URL : <https://www.caim.info/dictionnaire-dadministration-publique--9782706121371-page-386.htm>

²⁸ MILLER, D. & all, *Op. Cit.*, p.618.

²⁹ DOHK, R., *L'analyse politique contemporaine*, PUF, Paris, 1972. ³⁶

BOURDIEU, P., *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Ed.Draz, Genève.

³⁷ ARNAULD, L., *Op. Cit.*, p.11.

Quant aux composantes du pouvoir politique, un pouvoir ne devient politique que s'il présente quelques caractéristiques importantes dont l'existence d'une légitimité³⁷.

Pour que le pouvoir devienne politique, il faut donc qu'une société reconnaisse une espace propre au politique. Cela implique que le pouvoir politique n'existe que s'il est vécu comme contingent. La relation entre les gouvernés et les gouvernants est vécue non comme contingente mais comme naturelle³⁰. Selon Paul VEYNE, un pouvoir n'est jamais objectivement politique ; il n'est politique que s'il repose sur une relation vécue comme contingente ouvrant la possibilité d'un choix.

Il s'en suit que le pouvoir politique est avant tout une affaire de représentation symbolique. En d'autres termes, le pouvoir politique ne peut pas simplement être perçu sous l'angle de sa fonctionnalité : il n'est pas simplement un art de la régulation, pas plus qu'il ne se limite à la conquête et la préservation d'une position dominante comme le croyait MACHIAVEL. En réalité, les taches et la forme (institutionnelle) du pouvoir politique dépendent toujours de la matrice symbolique sur laquelle il repose. Par ce biais, le pouvoir possède une composante normative inhérente, impossible à éluder en dépit des tentatives de la sociologie³¹.

Ensuite, le pouvoir politique suppose une permanence. C'est-à-dire une institutionnalisation au moyen de règles (coutumières ou de droit écrit). Déjà la recherche par les classiques du meilleur régime répondait à une préoccupation de permanence : obtenir la stabilité du monde parfait plutôt que demeurer dans l'instabilité du monde imparfait. La notion de permanence reste au cœur de la réflexion moderne sur le pouvoir politique. MACHIAVEL écrivit ainsi qu' « *il ne suffit pas, pour le bonheur d'une République, d'avoir un prince qui gouverne sagement pendant sa vie ; il en faut un qui lui donne des lois capables de la maintenir après sa mort*³² ».

La réflexion de HOBBS prit son essor en raison des troubles considérables que susciterent les guerres de religion en Europe. Son Léviathan envisage une solution autoritaire qui met à distance du pouvoir politique tous les facteurs potentiels de dissension³³. Rousseau de sa part, a reconnu que « *le plus fort n'est jamais assez fort pour être toujours le maître s'il ne transforme sa force en droit et l'obéissance en devoir*³⁴ ».

Par ailleurs, le pouvoir est un phénomène collectif, parce qu'il prend place dans un groupe humain qui autorise ce pouvoir, le légitime, le renforce. C'est la dimension fondamentalement collective qui distingue le pouvoir de la force.

Enfin, le pouvoir politique mobilise différents types de ressources. Selon une typologie classique, on distingue ainsi les ressources liées à la coercition (contrôle des forces armées, aptitude à troubler l'ordre public, production de la légalité), ressources liées à la rétribution (argent, honneur,...), les ressources liées aux convictions (les valeurs individuelles ou collectives comme celle d'un groupe, les moyens de communication, la notoriété, la légitimité). Empiriquement, le pouvoir politique n'existe que comme action face à des problèmes³⁵. ARNAULD note d'ailleurs qu'un sujet peut devenir problématique à partir du moment où le pouvoir politique s'en saisit et prétend le traiter.

E. Fondement du pouvoir politique

Le pouvoir politique repose fondamentalement sur la légitimité mais celle-ci reste un concept difficile à saisir. Originellement, la légitimité renvoie à la confiance, à un crédit initial, à ce qui possède un caractère cohérent et crédible. La notion de la légitimité du pouvoir n'est pas à confondre avec celle de la légalité du pouvoir.

La légalité concerne le caractère formel du pouvoir de droit tandis que la légitimité relève de la manière dont les souverains primaires apprécient l'exercice du pouvoir de fait. Un pouvoir légal diffère du pouvoir légitime en ce que le premier a trait à l'officialité, à la régularité de la procédure d'accession. Par contre la légitimité d'un pouvoir induit l'idée d'un consentement, d'une acceptation de la part de ceux sur qui s'exerce ce pouvoir. Elle concerne donc le consentement sans lequel le pouvoir reposerait uniquement sur la crainte, l'intérêt, l'utilité ou la routine³⁶. La légitimité, c'est « *l'adéquation entre les qualités réelles ou supposées des gouvernants ou de ceux qui se proposent de l'être et le consentement tacite ou expresse des gouvernés*³⁷ ».

II. CAUSES DE L'EXERCICE PROBLEMATIQUE DU POUVOIR POLITIQUE EN AFRIQUE

³⁰ Idem, p.11.

³¹ Idem, p.12.

³² ARNAULD, L., *Op. Cit.*, p.12.

³³ Ibidem.

³⁴ ROUSSEAU, J-J., *Du Contrat social*, I, 3, Paris, Garnier- Flammarion, p.44.

³⁵ ARNAULD, L., *Op. Cit.*, p.12.

³⁶ BONGELI, E., *Op. Cit.*, pp. 95-96.

³⁷ CHABOT, J-L., cité par BONGELI, E., *Op. Cit.*, p.96.

A ce niveau de notre réflexion, nous examinons deux tentatives de copies diamétralement opposées : copie de l'Afrique idyllique et de l'Occident machiavélique.

A. Ignorance de l'Afrique idyllique

Parmi les leaders africains, certains se sont distingués dans leurs tentatives à l'Afrique idyllique pour mettre en place un pouvoir basé sur l'authenticité. C'est-à-dire, avoir l'esprit d'agir « *sous sa propre autorité et sa propre responsabilité*³⁸ ». S'inscrivent dans ce cadre, les auteurs du Panafricanisme, de la Négritude, base de la décolonisation mentale, de l'Authenticité et de bien d'autres.

En effet, pendant la colonisation, la déception de l'effort d'assimilation a ouvert la voie à des contestations. Tel fut le cas de la Négritude de Léopold Sédar SENGHOR. Le concept de l'authenticité a suivi avec le Révérend Père Placide TEMPELS³⁹ dans son étude de la philosophie bantoue.

Pour sa part, Kwame NKRUMAH avait proposé le Conscientisme qui se voulait être un socialisme d'intégration des valeurs occidentales, musulmanes et euro-chrétiennes présentes en Afrique dans la personnalité reposant sur l'ensemble des principes humanistes de la société africaine traditionnelle⁴⁰. Au fond, le Conscientisme était une lutte farouche contre le pouvoir néo-colonial. Julius NYERERE a développé le concept de "Ujamaa", une société composée des familles autonomes où les décisions se prennent par tous suivant l'esprit communautaire.

De son côté MABIKA KALANDA⁴¹ préconisa la décolonisation mentale par un mouvement de remise en question. Le Recours à l'Authenticité de Mobutu s'inscrivait aussi dans cette logique. Mais, Négritude, Conscientisme, Ujamaa, Authenticité et Recours à l'Authenticité n'ont pas produit les résultats escomptés.

La raison de leur échec résiderait en grande partie dans le fait que les principaux animateurs de ces idéologies évoquaient le contenant de l'Afrique idyllique (familles, villages, tribus, chefs, populations) tout en ignorant superbement son contenu : la solidarité sincère, la primauté de l'intérêt communautaire et le don de soi pour la réalisation de cet intérêt communautaire ainsi que la proscription de l'égoïsme. Partant, il y a eu une sorte de "glassnost". Une caste de privilégiés intouchables s'est constituée pour s'accorder et jouir de tous les avantages possibles au grand détriment du peuple.

Pour ne prendre que l'exemple du "Recours à l'Authenticité", MOBUTU avait développé la pensée prétendant réinstaurer la logique de l'unanimité parfait et total jadis au sein des communautés traditionnelles africaines. Selon sa thèse, au village, il n'existe pas de chef d'opposition au pouvoir du chef traditionnel investi.

En vérité, il existe bel et bien l'opposition qui se manifeste en cas de déviation du chef de la ligne de conduite traditionnelle préétablie. Les nombreux conflits, relevés par les anthropologues EVANS PRITCHARD, MALINOWSKI, VANSINA... dans leurs écrits, sont, au fond, les derniers recours des manifestations de ces oppositions.

En situation normale et quotidienne, le corps de notables constituait le garde-fou qui pouvait être assimilé à une opposition honnête, prête à indiquer au chef la bonne voie à suivre. Ce dernier n'était pas au-dessus de la loi comme ce fut le cas du "timonier" du Zaïre.

Au contraire, le chef du village était tenu de se conformer scrupuleusement à la coutume et, dans ce cadre, il avait l'obligation incontournable de se référer aux notables pour chaque décision importante touchant à la vie globale de la communauté villageoise.

Donc, contrairement à l'impression générale consécutive à une observation sélective et superficielle, il existait bel et bien une structure de l'opposition dans la société traditionnelle. Elle n'est jamais anarchique, mais plutôt garante de la coutume (lois, attitudes, comportements, valeurs admises par l'ensemble de la communauté). C'est en cas de non prise en compte de l'opposition, que des conflits éclataient et conduisaient parfois à des scissions.

Néanmoins les mécanismes de régulation ou de résolution de ces conflits existaient également. Il s'agissait notamment de la réparation de la faute commise, de la destitution d'un chef indigne, de déplacement de certains groupes pour s'installer dans un autre espace tout en demeurant fidèle à l'ethnie ou à la tribu ou au clan.

³⁸ SENGHOR, L-S., « Authenticité et négritude », in *Zaïre Afrique*, n°102, février, 1976, p.81.

³⁹ TEMPELS, P., *La philosophie bantoue*, Présence africaine, Paris, 1949, p.17.

⁴⁰ KWAME NKRUMAH, *Le conscientisme*, éd. Présence africaine, Paris, 1968, pp.97-98.

⁴¹ MBIKA KALANDA, *La remise en question, base de la décolonisation mentale*, Ed. Remarque africaine, Bruxelles, 1967, p.106.

En plus, le père de l'Authenticité Congolaise comme d'ailleurs aussi celui de l'Ujamaa ont singé un appareil que les Nazi (Allemands) et les fascistes italiens avaient inventé pour asseoir leur pouvoir dictatorial : le parti unique. Le résultat ne pouvait être que la dictature, un phénomène inconnu dans les sociétés segmentaires comme celle dont était issu *'le Roi du Zaïre'*.

Dans la société villageoise, le but du chef et du corps de ses notables était la quête constante de l'intérêt et du bien-être communautaire. Ils devaient, pour cela, afficher instamment un comportement d'abnégation, de don de soi pour la promotion de la communauté, le culte de la vertu et surtout de l'amour souci⁴² pour la famille, le village, le clan, la tribu, l'ethnie.

Mais, en général, dans le comportement des leaders africains, qui prétendaient s'inspirer des valeurs de l'Afrique idyllique, il y avait un net divorce entre leurs discours en faveur du peuple et leurs agissements égoïstes dominés par un esprit comprador, bananier et de cueillettes. Dans ces conditions, les résultats de leurs politiques ne pouvaient être que catastrophiques pour le peuple.

C'est ainsi que le Congo qui, sur le plan du bien-être, était au même diapason que le Canada, la Corée du Sud, l'Afrique du Sud vers les années 1960, se trouve aujourd'hui parmi les pays les plus pauvres de la planète au moment où le Canada s'est hissé au rang des pays les plus riches du monde. La Corée du Sud et l'Afrique du Sud ont réalisé des bonds de géants dans le processus de développement. S'agissant de ce dernier pays, certains ne s'empêchent pas de déclarer : *'entre l'Afrique du Sud et la RDC, c'est comme entre le jour et la nuit ; le jour, c'est l'Afrique du Sud et la nuit, c'est la RDC'*. Face aux échecs résultant de l'imitation irréfléchie de l'occident, Honoré NGBANDA propose, lui aussi, la voie de recours aux sources traditionnelles à travers ces questionnements : *« Pourquoi l'Africain n'exploiterait-il pas le pluralisme sociologique qu'inspire l'ethnicité au lieu de l'apparente facilité du pluralisme politique ? Pourquoi finalement l'Africain n'assumerait-il pas l'ethnicité qui implique ce pluralisme sociologique en extirpant cependant avec soin et sans complaisance, le nocif tribalisme?⁴³ »*.

Honoré NGBANDA NZAMBO-KO-ATUMBA termine son propos en invitant les intellectuels à creuser ces questionnements sans se laisser aller à la facilité en copiant paresseusement, servilement et mal, des modèles venus d'ailleurs qui n'ont parfois d'universel que la prétention dominatrice de leurs promoteurs. A notre tour, nous proposons à la nouvelle classe politique d'engager des réformes profondes en mettant en place des mécanismes d'application sérieuse et rigoureuse des principes et de conduite de l'Afrique idyllique.

B. Machiavélisme⁴⁴

MACHIAVEL fonde son analyse sur les comportements humains et non sur les principes de la morale chrétienne. Son approche pragmatique et utilitaire de la politique se veut efficace, elle cherche à expliquer les véritables mécanismes de la vie politique au lieu de ne traiter que de situations imaginaires. La politique est conçue en termes de pouvoir et de contrôle du pouvoir⁵³. Il s'agit d'une représentation de quelques individus de contrôler l'ensemble des sujets, et de se maintenir au pouvoir. La politique est aussi conçue en termes de comportements humains au pouvoir, il faut combiner la ruse du renard à la force du lion, se montrer cruel ou parcimonieux, suivant le cas⁴⁵.

MACHIAVEL développe un point de vue original en rejetant l'idée d'un nécessaire consensus sur une *'voie moyenne'* et estime que les conflits sont une force positive en politique, à condition que cette force soit institutionnalisée comme c'était le cas à Rome⁴⁶.

Souvent, les gouvernants africains usent de leur pouvoir en prétendant détenir une légitimité alors qu'au fond, le peuple, plutôt résigné, ne se reconnaît généralement pas en eux. Même dans l'impopularité, les gouvernants se disent toujours parler au nom du peuple et le représenter. Même s'il s'avère de manière patente qu'ils sont incapables de réaliser les promesses faites aux peuples, même s'ils commettent des scandales, ils ne démissionnent jamais. Au contraire, ils s'accrochent au pouvoir envers et contre tout.

Pour exprimer la profondeur de leur amertume à ce propos, beaucoup de Congolais, en parlant des maux dont les dirigeants s'illustrent, disent souvent : *'le cœur de l'homme noir est noir comme est son corps, il est incapable de réaliser le bien et la prospérité de son peuple'*.

⁴² L'amour souci est cet amour qui incite à se soucier constamment des autres et à rechercher toujours du bien pour eux.

⁴³ N'GBANDA, H., *Op. Cit.*, p.150.

⁴⁴ Lire à cet effet, MACHIAVEL, N., *le prince*, Edition du groupe 'Ebooks libres et gratuits », 1515. ⁵³

MILLER D. & all, *Op. Cit.*, p.491.

⁴⁵ Ibidem.

⁴⁶ MILLER D. & all, *Op. Cit.*, p.491.

Ils vont même plus loin dans la dramatisation de cette incapacité du dirigeant africain. En effet, plusieurs d'entre eux affirment : « *le nègre, fils de Caïn est le maudit de l'espèce humaine* ». Cette représentation se fait par opposition à « *l'image que le commun des mortels africains se fait de l'homme blanc, 'mwana na Maria' c'est-à-dire fils de Marie, mère de*

Jésus, un fils béni de Dieu comme 'son frère' Jésus et qui, en tout point de vue, serait l'Excellence elle-même ». Certes, il s'agit là d'une trop grande généralisation humiliante sinon choquante. Pour le cas de la plupart des Etats africains, elle exprime aussi une très grande déception : « *Le colonisateur, en quittant le pays en 1960, avait laissé de très importantes infrastructures et structures organisationnelles, qui le plaçaient, sur le plan africain, au premier rang du point de vue du bien-être de sa population ; mais les dirigeants congolais sont à la base d'une destruction quasi-totale de cet héritage au point que le pays se trouve aujourd'hui dans un abîme inextricable* ».

D'où la chronique tentation des dirigeants et/ou leaders africains de vouloir à tout prix singer l'Occident. Eux-mêmes se font ainsi piéger et deviennent aliénés. Quand le diktat des « *Bana ya Maria* » vient s'ajouter à l'aliénation, les dirigeants, fils de Caïn, deviennent de vrais compradores.

La façon de singer l'homme blanc pour s'assimiler à lui avait déjà déçu certaines élites du temps même de la colonisation. A ce sujet, la question posée par Paul Lomami TSHIBAMBA dans « *La voix du Congolais* » en 1945 reste encore d'actualité. En effet, « *Quelle sera notre place dans le monde de demain ?* », se demandait l'écrivain.

L'aliénation a été observée à travers toutes les constitutions des pays africains lors de leur accession aux indépendances. Par ailleurs, pour des raisons géopolitiques, les Occidentaux continuent, de façon subtile, à nourrir cette aliénation à leur profit. En effet, ils ne peuvent pas lâcher l'Afrique qu'ils considèrent comme un appendice, une épine dorsale de l'Europe. A ce propos, Jacques BELLETINI reconnaissait en 1983 que « *l'Afrique est géopolitiquement et géostratégiquement liée à l'Europe et sa clé se trouve en Europe et réciproquement*⁴⁷ ». Conscient de cette réalité, le pouvoir politique européen cherchera toujours à dominer et à exploiter ce continent africain tant que ses leaders ne développeront pas des stratégies efficaces pour s'affranchir de la domination de l'Occident. Y aurait-il meilleure voie de sortie que le courant « *géopolitique de la démocratie consociationnelle*⁴⁸ » qui s'appliquait à l'Afrique idyllique ?

En réalité, la politique du pouvoir en Afrique, en général, et au Congo, en particulier, va, consciemment ou inconsciemment, dans le sens d'avaliser et de renforcer la dépendance qui fait des Etats africains de véritables « *Etas bébés* », des « *Etas bananiers* », des « *Etas chroniquement faibles* ». Tout se dicte de l'extérieur au mépris de vraies aspirations de la population surtout en République Démocratique du Congo.

L'histoire condamnera sans doute sévèrement les dirigeants africains qui choisissent cette voie. En effet, la responsabilité de la misère des populations africaines repose en grande partie sur leurs épaules.

Dans ce cas, et en dépit des apparences trompeuses des panacées occidentales, la vraie légitimité du pouvoir en Afrique n'existe pas. Si, par moment elle naît ou renaît quelque part, elle ne connaît qu'un effet de feu de paille parce que l'incapacité des dirigeants à satisfaire les attentes des masses ne tarde pas à paraître au grand jour et à décevoir. Et, aussitôt, la légitimité s'évanouit et disparaît. C'est justement ce qui s'observe avec les institutions de la Troisième République du Congo Kinshasa.

C'est ici que l'antagonisme entre l'Afrique des Etats et l'Afrique des peuples dont parle Samson DOSSOUMON apparaît. En effet, « *L'Afrique des Etats et ses collaborateurs ont des intérêts intimement liés à l'extérieur et l'Afrique des peuples se butte à des problèmes quotidiens sans solution*⁴⁹ ».

Des frustrations en découlent et font souvent couvrir des conflits. À tout moment, ces conflits sont susceptibles de déboucher sur des violences. Souvent, les hommes politiques en quête de l'appui des populations pour se hisser au niveau de l'Afrique des Etats en profitent pour « *jeter l'huile sur le feu* ». A ces conditions, l'éthique du pouvoir en Afrique est, tout compte fait, similaire à celle définie par MACHIAVEL.

⁴⁷ BELLETINI, J., cité par RIBES, J., « L'URSS, puissance africaine », in *Politique internationale*, n°2, Hivers, 1983/1984.

⁴⁸ KUDA POMBWA, B., Op. Cit., p.385.

⁴⁹ DOSSOUMON, S., « Société africaine et démocratie », in *Actes de colloque internationale*, Processus démocratique en Afrique : impact et perspectives, Cotonou, 11-14, avril 1994, p.42.

En effet, pour les « *princes africains* », tous les moyens sont bons pour conquérir le pouvoir et s'éterniser : les marabouts, les sociétés mythiques, ... bref Satan est souvent sollicité et associé étroitement à leur pouvoir. Mais sur le plan de l'exhibition, ils se disent « *croyants, serviteurs de Dieu et du peuple* ».

Dans un passé récent, la constitution limitait-elle le mandat d'un dirigeant ? Il s'imposait et prenait des dispositions pour « *tailler à sa mesure* » une nouvelle constitution. Le pouvoir était-il institutionnalisé ? Il invoquait gauchement la culture de l'Afrique idyllique pour que le pouvoir devienne sa propriété. Il l'individualisait et le personnifiait.

Y avait-il des concurrents qui enviaient son pouvoir ? Il n'hésitait pas à recourir aux coups bas et même à l'élimination physique, donc à la violence. Y avait-il un simulacre d'élections qui s'organisaient ? Il s'arrangeait pour inventer des lois en vue d'exclure les concurrents potentiels à la course.

Actuellement, il lui arrive de recourir aux mécanismes de trucages des résultats ou de crier à de graves irrégularités imaginaires que tous les très nombreux témoins, observateurs et journalistes ne voient pas sauf lui et sa mauvaise volonté avérée. Il n'est pas impossible qu'il refuse de quitter le pouvoir au cas où les résultats des élections lui seraient défavorables. Le coup d'Etat et le recours à la Kalachnikov sont pratiquement des moyens en vogue pour s'emparer du pouvoir en Afrique.

La majeure partie des affirmations ci-dessus se fonde sur les prédications de SAKOMBI INONGO faites entre les années 1990 et 1997. En effet, pendant cette période, celui qui était le « *grand chantre de la Révolution Mobutiste* » avait résolu de se repentir. Aussi avait-il commencé à prêcher l'évangile. Ces propos ont été enregistrés sur des cassettes qui ont été largement médiatisées sans que personne de l'ancienne cour du « *Roi du Zaïre* » ne les contredise.

En une sorte de confession publique, il décrivait la façon satanique avec laquelle lui et certains dirigeants de l'époque envoûtaient une population exploitée à souhait au profit de leur égoïste et vaine gloire.

Ce qui est plus grave, les acteurs de l'Afrique des Etats et leurs maîtres à penser étrangers usent de leur pouvoir pour que l'Afrique des peuples renonce à sa culture et à son identité.

Devant cette réalité, nous réfléchissons avec Alain TOURAINE : « *Comment peut-on parler de la démocratie, donc du pouvoir du peuple, si l'on pense qu'une grande partie du monde doit renoncer à sa culture, à son identité pour rejoindre la route du progrès ? Y a-t-il pire déni de liberté démocratique que la condamnation d'une majorité des humains à ne pouvoir être des sujets de leur histoire ?*⁵⁰ ».

De toutes les manières, pour disposer d'un pouvoir politique effectif et pour éviter les anachronismes des années 1960, nous disons avec Patrick VIEYRA ATTOULOU : « *il revient aux Africains eux-mêmes de repenser une forme de démocratie qui leur soit propre et qui s'appuie sur leur expérience et leur histoire*⁵¹ ». L'Ujamaa de Julius NYERERE à notre sens est la meilleure voie à suivre pour l'émergence de la démocratie consociationnelle.

A ce sujet, Robert DOSSOU épingle malheureusement un drame : « *Nous autres universitaires africains, nous avons beaucoup lu, nous sommes pénétrés des doctrines, nous transposons des schémas chez nous*⁵² ». Encore une fois, l'ethnopolitique - qui prend en compte l'ethnologie culturelle - semble être la voie de sortie.

Mais, obnubilés par l'aliénation et le diktat que leur impose l'Occident, les dirigeants africains cherchent à pousser le peuple à devenir une collectivité d'hommes identiques, des citoyens et rien que des citoyens anonymes dans une Afrique pourtant kaléidoscopique et multi-ethniques.

Dans ce continent, ignorer les peuples, collectivités vivantes et bigarrées au profit de la nation, collectivité des hommes obligatoirement et exclusivement identiques revient, à notre avis, à faire fausse route. Les conflits tribaux enregistrés en Afrique sont justement la conséquence soit de ce choix commandé par l'aliénation soit de l'esclavage des vices.

Au fond, c'est la réhabilitation et la revalorisation des valeurs de l'Afrique idyllique et des communautés ethniques au sein de la nation qui seraient la clé de la solution des problèmes de l'Afrique des Etats et de l'Afrique des peuples.

En Afrique, la politique du pouvoir, en matière électorale, impose le modèle occidental pour les pays pauvres d'Afrique qui sont obligés d'hypothéquer leur liberté et leur souveraineté en contre partie des fonds étrangers pour les organiser. Et, pourtant, cette hypothèque ne garantit pas forcément la viabilité des résultats qui, en réalité, sont presque connus d'avance.

⁵⁰ TOURAINE, A., *Qu'est-ce que la démocratie*, éd. Fayard, Paris, 1994, p.236.

⁵¹ VEIRA, P. et ATTOULOU, A., « Démocratie et développement à la base », in *Colloque international*, p.66.

⁵² DOSSOUY, R., « Vote et démocratie en Afrique », in *colloque international*, p.68.

Car, par des mécanismes subtils, les bailleurs des fonds s'entourent de toutes les précautions pour que "leurs protégés", en un mot ceux qui défendent leurs intérêts, accèdent au pouvoir. Dans le cas contraire, ces mêmes bailleurs arment leurs complices compradores pour causer la mort des millions de pauvres innocents, pour piller et pour réclamer le pouvoir par des voies non démocratiques, par des voies de violences. Ainsi, ils répandent non seulement leur puissance, mais aussi la terreur et l'insécurité.

Quant au bilan sur le contexte politique de l'Etat congolais, nous rejoignons la réflexion de KANKWENDA MBAYA en disant « *la colonie modèle de 1960 est entrée dans un processus avancé de régression continue vers sa déliquescence en tant qu'Etat et pays*⁵³ », nombreux observateurs n'ont pas manqué de souligner une marche à reculons ou au mieux une dynamique du "sur place", devant des enjeux et des défis stratégiques mal maîtrisés par les élites et la classe dirigeantes. La RDC évolue sur des voies marécageuses et continue à y patauger, si bien que la substance boueuse empêche toute forme d'avancée significative.

En effet, la RDC est un pays d'exception, aucun pays du monde ne vit ce que la RDC vit et qui peut se résumer à ceci : sur terre un paradis où règne la misère la plus inexplicable, triste paradoxe qu'Emile BONGELI attribue au fait de l'absence d'un modèle de leadership efficace au niveau politique qui fait emprunter au pays cette voie boueuse⁵⁴.

La situation de la RDC est faite de plusieurs paradoxes. Entre autres, paradoxe entre les potentialités du pays et la misère généralisée; paradoxe entre le nombre et la qualité des instruits et l'incapacité collective de constituer un corps d'élite en vue de répondre aux défis sociaux les plus élémentaires ; paradoxe entre la position géostratégique du pays et la position insignifiante qu'elle occupe sur l'échiquier des nations ; paradoxe entre l'extrême fragilité de l'Etat – nation RDC partiellement occupée par les forces étrangères et l'inconscience des hommes politiques⁶⁴.

Sur les instances économiques, politiques et idéologiques qui constituent les éléments consubstantiels d'une structure sociale, c'est l'instance politique qui reste déterminante de l'évolution positive ou négative de toute communauté humaine. Cette évolution est en raison directe du niveau de compétence de son élite politique dont la vision, les options et les orientations déterminent l'action des populations dirigées, y compris celle de l'élite intellectuelle, économique et sociale. Paradoxalement, c'est dans ce domaine clé de politique que trônent les idées les plus plates, même ou surtout dans les milieux intellectuels⁵⁵.

Pour le cas de la RDC, l'exception congolaise trouve ici une illustration notable : son élite politique a été maintes fois décriée comme une des plus extravagantes du monde. Elle étonne par ses bassesses, ses platitudes, ses extravagances, ses excès, son inconstance, ses prédispositions à tout brader, même la souveraineté du pays contre du n'importe quoi, sa corruptibilité excessive, sa paresse mentale, son esprit de jouissance, son discours décousu et démagogique, son penchant pour le culte de la personnalité, sa tendance à la kleptomanie, son vide idéologique, ses grandes performances en matière de pillage. Le résultat est là : le pays s'en trouve affaibli sur tous les plans, au point d'être vulnérable aux moindres égratignures. La RDC est donc malade de ses dirigeants et de son peuple qui, tous ensemble, souffrent d'inculture politique, entendue ici comme absence d'une culture politique positive. Sans une psychanalyse collective, on ne peut pas se libérer de ses tares culturellement acquises et idéologiquement ancrées dans le mental collectif.

III. PISTE DE SOLUTION

Pour en sortir, la remise en question s'impose. L'inspiration devait provenir de l'Afrique idyllique pour former des "aristopolis", c'est-à-dire des cités composées des personnes vertueuses. Car, sans la vertu, tout est perdu d'avance. En claire, la priorité doit être accordée à l'éducation afin que les leaders africains de demain intériorisent le code de conduite humaniste par l'altruisme et l'esprit communautaire.

A ce sujet, retenons les propos d'Alain TOURAINE : « *Si la démocratie consiste à faire vivre à la même nation des individus et des groupes différents (et même opposés), à combiner unité et diversité, elle doit absolument sauver la plus grande part possible du passé, disons même la tradition, pour inventer un avenir qui soit à la fois particulier et unique construit autour des principes universels que sont la rationalité et le respect de la liberté et de l'égalité en droits des sujets humains*⁵⁶ ».

⁵³ KANKWENDA, J., *Le degré zéro de la dynamique politique en République Démocratique du Congo 1960 – 2018*, ICREDES, Kinshasa – Montréal – Washington 2018, p.35.

⁵⁴ BONGELI, E., *D'un Etat – bébé à un Etat congolais responsable*, Harmattan, Paris, 2008, pp.19 – 20. ⁶⁴ Idem, p.10.

⁵⁵ Idem, p.29.

⁵⁶ TOURAINE., A, *Op. Cit.*, p.236.

Malheureusement, ceux qui sont censés être capables d'appliquer cette ligne de conduite sont, eux-mêmes, des consommateurs des schémas étrangers. Ils le sont à tel point que Robert DOSSOU souligne ceci : « *Les Africains sont beaucoup plus des diplômés d'université que des intellectuels. Une fois sortis de l'université, nous devrions créer et développer notre environnement ; toute société exige des producteurs, des créateurs, des gens qui remettent en cause ce qui existe*⁵⁷ ». Mais en RDC, ceux qui osent remettre en cause les mauvais agissements des dirigeants tant de l'opposition que de la Majorité au pouvoir s'exposent de devenir des victimes des violences de tous ordres.

Ici, l'ethnopolitique se présente comme une alternative des solutions acceptables, une solution légitime⁵⁸. Elle préconise une politique basée sur les ethnies vivant dans un kaléidoscope socioculturel. Elle suggère l'aristopolis, le recours constant aux faits réels, à l'influence du milieu, au rationnel, à l'équité, à la compétence, au système de quota, au cycle de rotation des représentants de chaque communauté à tous les niveaux du pouvoir.

Enfin, la politique devrait assurer à la démocratie consociationnelle, une démocratie en gigogne⁶⁹ tenant à tout prix compte des sub-cultures en présence. C'est un système de pouvoir entrelacé ou en spirale qui va de la famille à la nation en passant par toutes les communautés traditionnelles et locales intermédiaires. Il exige la réorganisation de l'éducation de manière à remodeler profondément l'instance morale de chacun et de tous.

Cette instance morale est le niveau de l'ensemble des efforts que chaque individu, chaque personne humaine doit faire pour se dominer lui-même, pour conquérir à son niveau personnel la liberté qui signifie, avant tout, victoire sur l'esclavage des passions, des instincts, des vices, de l'animalité et l'orientation de toutes les énergies vers le bien commun.

De cette manière, chacun et chacune atteindront la vertu appréhendée dans son sens de 'virtus', c'est-à-dire une puissance intérieure éduquée, maîtrisée et orientée vers le bien général, le bien commun.

A ce niveau de l'éducation, l'enseignement de l'ethnologie culturelle devrait être inséré parmi les cours obligatoires de l'enseignement tant maternel, primaire, secondaire, supérieur qu'universitaire.

C'est à ce prix, et rien qu'à ce prix, que l'aristopolis redeviendra une réalité en Afrique et que le pouvoir politique africain revêtra un caractère humain, juste et légitime. C'est là la condition sine qua non pour que la politique du pouvoir quitte le machiavélisme dans lequel elle est enfermée pour devenir une véritable voie de réalisation effective et optimale des attentes des masses populaires africaines.

Faire en sorte que la famille comme cellule de base sur le plan éducatif s'investisse dans l'éducation et la transformation positive de l'Homme qui est l'acteur clé (l'axe central) pour l'émergence de la République Démocratique du Congo. Guy Aundu MATSANZA souligne que, le système éducatif congolais (formel et non formel, comprenant notamment l'école, mais aussi les médias, les partis politiques...) doit être réformé pour jouer son rôle non seulement dans l'instruction et la formation aux professions, mais aussi dans la transformation sociale et mentale du citoyen. La transformation sur le plan comportemental permet l'émergence d'une personnalité capable de s'opposer aux maux qui gangrènent la société congolaise⁵⁹.

Ainsi, la démocratie deviendra effective en Afrique sans recourir nécessairement aux panacées d'origine occidentale.

BIBLIOGRAPHIE

- [1]. ABRA, K., « La francophonie sous le regard critique du « Franco-africain » : Mongo Beti mis en exergue », in *Revue de l'Université de Moncton*, Vol.49, N°2, 2018.
- [2]. ARNAULD, L., « Introduction à la Science politique, qu'est-ce que le pouvoir politique », Université Numérique Juridique.
- [3]. BELA EGWASA, C., « La présence des Mbororo et de la LRA sur la sécurité dans la Province du Bas-Uélé en RD Congo », in *International Journal of Innovation and Applied Studies*, Rabat Vol. 29, Iss. 3, (Jun 2020).
- [4]. BELLETINI, J., cité par RIBES, J., « L'URSS, puissance africaine » in *Politique internationale* n°2 , Hivers , 19831984.
- [5]. BONGELI, E., a, *D'un Etat – bébé à un Etat congolais responsable*, Harmattan, Paris, 2008.
- [6].b, *Sociologie Politique : perspectives africaines*, Harmattan, Paris, 2020.
- [7]. BOURDIEU, P., *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Ed.Draz, Genève.

⁵⁷ DOSSOU, R., *Op. Cit.*, p.89.

⁵⁸ KUDA POMBWA, B., *Op. Cit.*, p.390.

⁶⁹ Ibidem.

⁵⁹ KANKWENDA, J., *Op. Cit.*, p.382.

- [8]. CHRISTOPHER, R., « Diamants, pétrole et médias américains. Filtrer la logique du pillage dans la guerre civile en Angola », in *ASPJ Afrique et Francophonie*, troisième trimestre, 2014.
- [9]. DOHK, R., *L'analyse politique contemporaine*, PUF, Paris, 1972.
- [10]. DOMINGO Bruno, « Pouvoir », dans : Nicolas KADA éd., *Dictionnaire d'administration publique*. FONTAINE, Presses universitaires de Grenoble, « Droit et action publique », 2014, p. 386-387. URL : <https://www.cairn.info/dictionnaire-d-administration-publique--9782706121371-page-386.htm>
- [11]. DOSSOUMON, S., « Société africaine et démocratie » in *Actes de colloque internationale*, Processus démocratique en Afrique : impact et perspectives, Cotonou, 11-14, avril 1994.
- [12]. DOSSOUY, R., « Vote et démocratie en Afrique » in colloque international, p.68.
- [13]. GAZBO, M., *Introduction à la politique africaine*, Nouvelle édition [en ligne] Montréal : Presse de l'Université de Montréal, 2010 (généré le 15 août 2023) Disponible sur internet : <[http://books : openedition. Orgpum 6371](http://books.openedition.orgpum6371)< ISBN 9782821898097.
- [14]. GIRAUDEAU, G., « la naissance du soudan du sud : la paix impossible ? », in annuaire Français de Droit International, N°58, 2012.
- [15]. KANKWENDA, J., *Le degré zéro de la dynamique politique en République Démocratique du Congo 1960 – 2018*, ICREDES, Kinshasa –Montréal – Washington 2018.
- [16]. KUDA BOSALE, B-P., ABASIKO AKENGELAKA, J-J., « Promotion du ‘droit créance’ des communautés locales : réflexion sur la légitimité de la législation forestière en RDC », in *EPH - International Journal of Humanities and Social Science*, Volume-8 | Issue-1 | May, 2022.
- [17]. KUDA BOSALE, B-P., *Cadre juridique forestier à l'épreuve de la promotion des droits économiques et sociaux des Communautés locales en République Démocratique du Congo. Contribution à l'étude de l'efficacité du droit*, Thèse inédite, Faculté de Droit, UNIKIS, 2020-2021.
- [18]. KUDA POMBWA, B., *Ethnopolitique et élections multipartistes en République Démocratique du Congo, de 1957 à 2007. Contribution à la Géopolitique Congolaise*, Thèse de doctorat inédite, SPA, FSSAP, UNIKIS, 2007.
- [19]. KWAME NKUMAH, *Le conscientisme*, éd. Présence africaine, Paris, 1968. [20]. LAPIERRE, J, W ; *Le pouvoir politique*, PUF, Paris, 1969.
- [21]. MACHIAVEL, N., *le prince*, Edition du groupe 'Ebooks libres et gratuits », 1515.
- [22]. MBIKA KALANDA, *La remise en question, base de la décolonisation mentale*, éd. Remarque africaine, Bruxelles, 1967.
- [23]. MILLER, D. & all., *Dictionnaire de la pensée politique : Hommes et idées*, Paris, Hatier Mars, 1989.
- [24]. PARSONS, P., « Le concept de pouvoir » In *Sociologie politique*, Tome 1, 1968.
- [25]. ROUSSEAU, J-J., *Du Contrat social*, I, 3, Paris, Garnier- Flammarion.
- [26]. SANDRINE, R., « Pouvoir », in *Paugam Serge (dir.), Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? ».
- [27]. SENGHOR, L-S., « Authenticité et négritude » in *Zaire Afrique* n°102, février, 1976.
- [28]. TEMPELS, P., *La philosophie bantoue*, Présence africaine, Paris, 1949.
- [29]. TOURAIN, A., *Qu'est-ce que la démocratie*, éd. Fayard, Paris, 1994. [30]. WEBER, M., *Economie et société*, Ed. Plon, Paris, 1922.
- [31]. YACINE TOURE, B., *Afrique : l'épreuve de l'indépendance*, Nouvelle édition en ligne, Genève : Graduate Institute publications, 1983 (généré le 19 août 2023), disponible sur le <http://books.openedition.org/iheid/4333>, consulté le 19 août 2023, à 13h 06'.
- [32]. YAWIDI MAYINZAMBI, J.P., *Procès de la Société Congolaise*, 4^{ème} édition, Mabiki, Kinshasa-Wavre-Bruxelles, 2017.